

05/2022

PAT de la Seine-Maritime

PORTEUR

Conseil départemental de Seine-Maritime

TERRITOIRE

- Normandie
- 76 - Seine-Maritime
- 708 communes
- 18 intercommunalités
- 1255883 habitants

CONTACT

Liot Christine
Directrice Projet Alimentation Durable

christine.liot@seinemaritime.fr
06 95 37 10 33

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Enjeux territoriaux : Non encore renseigné

Enjeux agricoles et alimentaires : Non encore renseigné

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAT

Offrir aux collégiens une alimentation durable répondant aux dispositions de la loi EGalim

Accentuer une politique agricole en faveur d'une alimentation durable et de qualité

Permettre l'accès aux ressources produites sur le territoire en participant au développement et à la structuration des circuits-courts

Favoriser la transition écologique par la prévention du gaspillage alimentaire et la gestion des déchets des activités de restauration

Consommer des produits locaux de qualité et répondre aux dispositions de la loi EGalim au sein du restaurant administratif

Intervenir en faveur de l'alimentation durable au sein des établissements du secteur habilité en protection de l'enfance

Agir sur la nutrition et l'alimentation dans le cadre de la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées

Poursuivre son engagement dans la lutte contre la précarité alimentaire

Communiquer, sensibiliser, associer et fédérer les acteurs du territoire autour des questions alimentaires

SIGNES DISTINCTIFS DU PAT

- 2021 - Lauréat de l'Appel à projet PNA national
- 2021 - Reconnu par le ministère (MAA)

RECONNAISSANCE MINISTÉRIELLE

PAT reconnu par le ministère (niveau 1)

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PAT

Partenaires de l'Etat, des Collectivités

Non encore renseigné

Partenaires économiques

Non encore renseigné

Partenaires de la Société civile

Non encore renseigné

Partenaires de la recherche

Non encore renseigné

LIENS VERS LES DOCUMENTS SUR LES PROJETS

- [Site Département - PAT](#)



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

